



Information Direction **du 27/11/2012 à 14h30**

La Direction nous annonce le renforcement de l'équipe de suppléance par 3 personnes supplémentaires.

Le prochain CCE sera avancé au mercredi 5 décembre à 14h30 à Bourbon-Lancy.

Samedis obligatoires en décembre :

- _ Montage C10/C13 : confirmation des 3 samedis.
- _ Montage C8/C9 : 1 seul samedi travaillé.
- _ Confirmation pour le 14 décembre pour le poste de nuit.
- _ Travail les 3 samedis pour l'ensemble de l'usinage.

Suite aux diverses demandes des organisations syndicales, dont celles de la CGT de faire appel à du personnel intérimaire ou de Garchizy, ou d'enlever le caractère obligatoire du travail le samedi, la direction a proposé les conditions suivantes :

Si 80% des effectifs sont présents dans les services concernés :

Montage : C8/9, C10/13, Bistadio, salle d'essai, peinture, finitions

Usinage : vilebrequins, blocs, culasses, arbres à cames, bielles

Services annexes directement liés à la production (qualité, logistique, et PTS)

Une majoration de 25% sera appliquée sur une seule journée travaillée.

Les salariés appartenant à un service qui n'atteint pas les 80% demandés, ne se verront pas gratifier de cette majoration.

La CGT n'est pas signataire de ceci .

La CGT

mardi 27 novembre 2012